



Supplément au n° 1096 d'Horizons du 25 février 2011

Informations consultables sur [www.eure-et-loir.fr](http://www.eure-et-loir.fr)

numéro  
**86**

## >> édito

Philippe LIROCHON  
Président de la Chambre d'agriculture

### VALBIOM CENTRE

#### Amplifier la recherche de débouchés non-alimentaires

En 2006, la Chambre d'agriculture et la Chambre de Commerce et d'Industrie ont créé une Mission Bioproduits avec un double objectif : trouver des débouchés non-alimentaires aux productions agricoles et susciter la création de nouvelles filières industrielles par l'utilisation innovante de produits issus de la biomasse.

En près de 5 ans, la Mission a détecté 80 projets potentiels et en a accompagné 40 dans des domaines aussi variés que la plasturgie, la cosmétique, le BTP ou l'énergie...

Le succès de cette démarche nous a amenés, avec l'appui de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général, à régionaliser notre organisation. C'est ainsi qu'en 2010 nous avons créé Valbiom Centre qui vient d'être reconnu à l'appel à projet « Grappes d'entreprises » de la DATAR (voir p. 3). Avec ce nouvel outil, doté de moyens financiers et humains renforcés, nous avons pour ambition de démultiplier nos projets.

#### Concilier problématiques alimentaires et enjeux stratégiques

Ce faisant, nous ne mésestimons pas ce qui fait débat depuis quelques années : la compétition entre production alimentaire et ressources énergétiques. L'agriculture se trouve en effet confrontée à l'augmentation de besoins alimentaires d'une part, du développement, d'autre part, de l'utilisation de la biomasse pour l'énergie, la chimie, les matériaux... En fait, nous sommes persuadés que les différents usages de la matière première agricole ne sont pas à opposer : si l'alimentation constitue bien la fonction première de l'agriculture, il existe par ailleurs des gisements importants de biomasse valorisable à des fins industrielles ou énergétiques, le bois, les plantes dédiées cultivées sur des zones à protéger (captages), les sous-produits agricoles, les plantes entières dans certains cas... C'est dans cet état d'esprit que nous travaillons au sein de Valbiom Centre avec la double volonté de faire du développement économique et de contribuer positivement à l'environnement.

## >> actualité

### Dossier RN 154-RN12 : la Chambre d'agriculture fait connaître ses attentes à la DREAL

Au-delà des positions déjà exprimées dans son cahier d'acteur, la Chambre d'agriculture a précisé ses attentes dans un courrier à la DREAL\*, sur le dossier de la RN 154. En préalable, elle met l'accent sur la nécessité d'un remembrement global le long du tracé.

Les élus de la Chambre partagent la vision d'un projet complémentaire aux itinéraires existants, vecteur de développement économique notamment avec la construction de deux échangeurs. Ils admettent aussi que la RN 154 représente une liaison entre les « capitales » de la région. Ils expriment, au plan local, des attentes précises qu'ils déclinent au travers des domaines suivants :

- **Aménagement du territoire** : améliorer le parcellaire des exploitations agricoles ; rendre à l'agriculture les zones de stockage et autres zones non utilisées à la fin du chantier ; localiser les bassins de rétention dans les zones perdues ; aménager et entretenir les zones perdues.
- **Emprise foncière** : limiter le nombre d'aires de repos et de services ; limiter la taille des emprises pour les échangeurs, les aires de repos, les aires de service et les stations de péages.
- **Transports et déplacements** : veiller à un nombre suffisant de franchissements et de liaisons transversales ; limiter les allongements de parcours pour les exploitants dans le cadre du réaménagement ; situer les dessertes locales à proximité immédiate de



l'autoroute afin d'éviter les enclaves ; aménager les routes existantes pour créer un réseau de substitution fonctionnel ; éviter le retour des flux de véhicules dans les villages contournés ; interdire la traversée des villages aux poids lourds sauf desserte locale ; instaurer la gratuité pour les trajets internes à l'Eure-et-Loir..

- **Environnement** : évacuation des déblais ; traitement des captages Grenelle ; passages d'animaux.
- **Entretien et la sécurité** : réalisation d'aménagements de sécurité et environnementaux à partir des déblais ; appel aux entreprises agricoles locales pour l'entretien des talus ; prise en charge par le concessionnaire de la destruction des nuisibles et du nettoyage des bords de route

**Contact** : Aurore Piquet  
02 37 24 46 69

\* Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

## >> sommaire

Nitrates Moins : faibles reliquats	2
Valbiom Centre	3
Fongi-Flash	3
Mes P@rcelles	4

### ● Rencontrer les agriculteurs à l'approche de la retraite

En concertation avec le Pays Drouais, deux conseillers de la Chambre d'agriculture rencontreront prochainement les agriculteurs de plus de 50 ans du canton de Châteauneuf en Thymerais. Il s'agit d'identifier les agriculteurs concernés, à plus ou moins long terme, par la cessation de leur activité et la cession de leur exploitation, d'évaluer leurs attentes et de leur apporter un conseil, voire un accompagnement en vue des démarches à faire. Cet entretien se déroule sur l'exploitation. Cette démarche est bien sûr volontaire et confidentielle.

**Contact :** Ronan Weidmann  
Anne Sophie Jurkiewicz  
02 37 24 46 70

### ● L'installation, la transmission et l'emploi rattachés au SFITE

Le 1er juillet 2008, la Chambre d'agriculture absorbait l'ADASEA et obtenait du Ministère de l'Agriculture son agrément en tant qu'ODA-SEA. La Loi de Modernisation Agricole (LMA) a supprimé les ADASEA et ODASEA au 1er janvier 2011 et a confié les missions sur l'installation et la transmission aux Chambres d'agriculture. En Eure-et-Loir, ces missions sont dorénavant assurées par le Service Formation-Installation-Transmission et Emploi (SFITE) de la Chambre d'agriculture qui intègre également les missions liées à l'emploi salarié en agriculture : l'animation ASAVPA, la bourse d'emploi Accès Centre et l'appui à la constitution de groupement d'employeurs.

**Contact :** André Morhan  
02 37 24 45 40

### ● Apprentissage

Le taux horaire du SMIC, servant de base au calcul de la rémunération des apprentis, est à 9 € depuis le 01/01/ 2011. Le montant du minimum garanti est fixé à 3,36 € à compter de cette même date.

**Contact :** Nathalie Boulay  
02 37 24 45 37

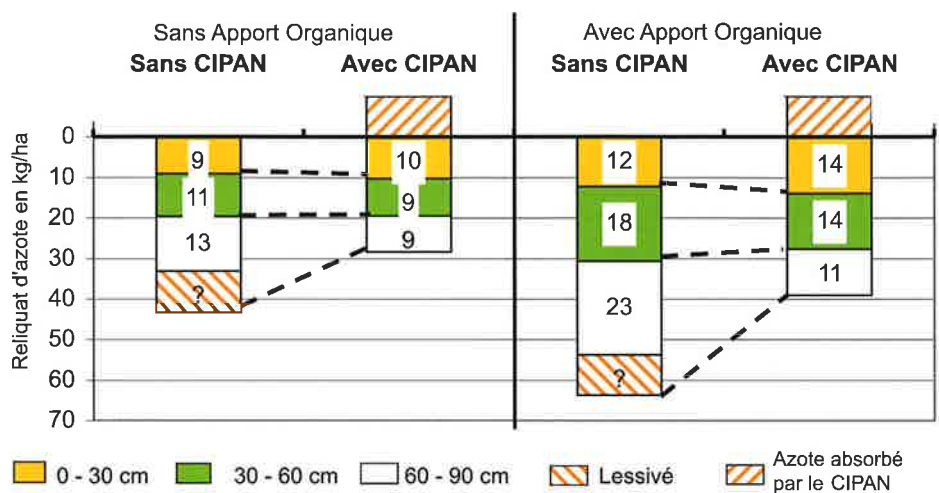
## Nitrates Moins : des reliquats historiquement faibles !

**Le reliquat moyen est de 28 unités (4 unités de moins qu'en 2010).**

Cette année encore, les reliquats sont faibles : azote en partie absorbé par la dégradation des pailles et en partie lessivé pendant l'hiver.

Selon le climat du printemps, la minéralisation va varier et, dans le cas de fumure préconisée forte, il ne sera pas toujours nécessaire d'apporter les 40 unités du 3<sup>ème</sup> ou du 4<sup>ème</sup> apport. Il est donc important **de mettre de côté 40 unités pour le dernier apport**. Cette dose pourra éventuellement être ajustée par un outil de pilotage.

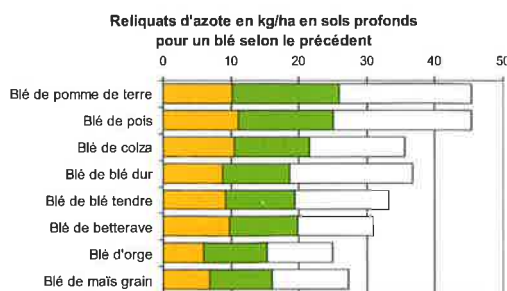
### Effet CIPAN en sol profond sur le reliquat en kg d'azote/ha



Bien que les reliquats soient faibles, l'effet des cultures intermédiaires « piège à nitrates » est bien visible :

- réduction de la quantité d'azote minéral dans le 3<sup>ème</sup> niveau = réduction du risque de lessivage ;
- augmentation de l'azote minéral disponible pour la culture dans le 1<sup>er</sup> niveau, qui sera majoré avec la poursuite de la minéralisation des résidus du Cipan.

## Variabilité des reliquats par niveaux en sols profonds



Particularité de l'année : une grande partie du reliquat se trouve dans le 3<sup>ème</sup> niveau. A noter cette année, les niveaux de reliquat sont équivalents entre le secteur Beauce et les secteurs Perche-Thymerais.

### Légende :



Il reste toujours une variabilité des reliquats entre les parcelles. Cela milite pour la prise en compte des résultats de son exploitation.

**Un envoi par courrier sera fait aux agriculteurs ayant réalisé des reli-**

**quats dans le cadre de l'opération Nitrates Moins.**

**Contact :** Francis Golaz,  
Thierry Savoie : 02 37 24 45 61

## Valbiom Centre développe l'utilisation de la biomasse

Le 8 février 2011 avait lieu à la Chambre d'agriculture une manifestation permettant de mieux faire connaître Valbiom Centre. Créée début 2010 à l'initiative d'entreprises et avec l'appui de Chambres consulaires du Centre, notamment la Chambre d'agriculture 28, l'association regroupe des entreprises, PME/PMI, coopératives agricoles, associations d'agriculteurs, Universités et centres de Recherche. Tous ont pour objectif de favoriser d'une part l'utilisation innovante dans l'industrie de produits issus de la biomasse locale, d'autre part le développement économique et l'emploi en zone rurale en région Centre.

L'utilisation de ces produits doit permettre aux industriels de réduire leur dépendance aux matières fossiles en développant des produits éco-conçus, de diminuer leur empreinte environnementale et de proposer des produits innovants. Elle offre aux agriculteurs



de la région la possibilité de diversifier leurs activités, de sécuriser les revenus dans le cadre d'un approvisionnement à l'échelon local.

Valbiom Centre est soutenu et financé par l'Etat, la Région Centre, le Conseil

Général 28 les Chambres consulaires régionales et départementales du Centre. Le Cluster Valbiom Centre est lauréat de l'appel à projet national « Grappes d'entreprises ».

**Contact :** Thierry Payot  
06 16 24 68 28

### Les principales filières agricoles et sylvicoles impactées

Sont concernés les filières suivantes et leurs coproduits : céréales, oléagineux, protéagineux, plantes à fibres, plantes aromatiques et médicinales, bois.

Cette démarche touche plusieurs secteurs d'activité : plasturgie, chimie, bâtiment et travaux publics, industrie mécanique et industrie pharmaceutique et cosmétique.

## Fongi-Flash : un outil performant pour protéger vos cultures

Chaque semaine, une analyse précise et fiable de la situation en plaine. Cet outil réactif vous apporte également en temps réel les conseils utiles pour vos décisions de traitements fongicides et insecticides. Plus de 900 agriculteurs d'Eure-et-Loir l'ont déjà adopté.

**Un réseau d'observations sans cesse amélioré :** les conseils diffusés dans les Fongi-flashes sont basés sur un réseau départemental d'observation des parcelles, mutualisé au sein du Bulletin de Santé du Végétal (BSV) et permettant de disposer aussi en temps réel des observations dans les départements voisins.

- 20 à 25 Bulletins envoyés/campagne (au choix par fax, courrier ou mail), avec des conseils « maladies et insectes » sur blé tendre, blé dur, escourgeon, orge de printemps, pois et colza.

- Périodicité : hebdomadaire du 1<sup>er</sup> mars au 15 juin ; ponctuels de septembre à novembre (en fonction de l'actualité parasitaire).

**Des nouveaux modèles de prévision de maladies** prennent en compte la météo réelle et intègrent des prévisions (pluies, températures...) pour en mesurer l'incidence sur l'évolution des maladies et affiner nos conseils.

**Un conseil précis et indépendant :** la présentation synthétique vous permet de positionner au mieux vos traitements. Les Fongi-Flashes s'appuient aussi sur nos résultats d'essais. Si une intervention est nécessaire, les solutions proposées (produits/doses les plus adaptées au moment) visent la réussite technique et l'optimum économique.

**Contact :** Christophe Léon  
02 37 53 44 31



## >> en bref

### ● Didier Agez, nouveau chef du service SA2E



Après le départ en retraite de Bernard Ailliot, Didier Agez a pris ses fonctions à la Chambre d'Eure-et-Loir le 17 février 2011 en tant que chef du service Agronomie, Environnement et Elevage (SA2E) issu du rapprochement du SAER et du SE. Agé de 48 ans et de formation ingénieur géologue, Didier Agez était, depuis 1999, chef de service à la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

**Contact :** Didier Agez  
02 37 24 45 53

### ● Accompagnement à la conversion à l'agriculture bio

Dans le cadre du Plan Agriculture Biologique 2010-2013 de la région Centre, un contrat d'appui à la conversion est proposé aux agriculteurs en projet de conversion. Mis en œuvre par le GABEL\* et par la Chambre d'Agriculture, ce dispositif s'articule autour de 4 phases : accueil des porteurs de projet, diagnostic de faisabilité, étude économique du projet et accompagnement sur 3 ans. Si vous avez un projet et souhaitez avoir des informations :

**Contact :** Julie Gall,  
02 37 24 46 01

\* Groupement des Agricultures Biologistes d'Eure-et-Loir

### ● Irrigation : coefficient 2011 probablement supérieur à 0,90 en Beauce Centrale

Le niveau de la nappe de Beauce au 13 février est 60 cm plus haut que l'an passé. Compte tenu de la poursuite de cette remontée, nous serons sans doute dans la partie haute de notre précédente estimation du mois de janvier : le coefficient de gestion 2011 sera probablement compris entre 0,90 et 0,95 alors qu'il n'était que de 0,71 l'an passé. Le coefficient 2011 définitif ne sera fixé que début mars.

**Contact :** Francis Golaz  
02 37 24 45 35

## >> services

### >> Rendez-VOUS

#### ● Initiation à la Géobiologie en élevage

Les animaux sont soumis à diverses perturbations (électricité, courant d'eau...) liées à l'environnement qui les entoure. A l'issue de ces 2 jours de formation, vous pourrez détecter ces perturbations et les prévenir sur votre élevage. Période : 1 jour fin février et 1 jour en mars.

**Contact : Philippe Loquet**  
02 37 53 44 33

#### ● Sortie du guide départemental des Gîtes de France 2011



Fort d'un parc de 220 hébergements (144 gîtes ruraux, 67 adresses pour 161 chambres d'hôtes, 8 gîtes de groupe et 1 gîte d'enfants), le relais départemental des Gîtes de France privilégie, dans son annuaire 2011, les

thèmes avec 70 structures qualifiées en loisirs (pêche, piscine), accessibilité à tous, insolite... La qualité des prestations se renforce avec, pour la 1<sup>ère</sup> fois, un classement en 5 épis de 3 chambres d'hôtes à Alluyes.

Pour toute information :  
[www.gites-de-france-eure-et-loir.com](http://www.gites-de-france-eure-et-loir.com)

**Contact : Marie Tran**  
Tél : 02 37 24 45 52

#### ● Produire et valoriser l'énergie issue de la méthanisation

Nous vous proposons une formation de 2 jours dédiée au biogaz les 11 et 18 avril 2011, à Miermaigne. Cette formation comprendra la visite d'une unité de méthanisation qui vous permettra ainsi de réfléchir à la construction d'un projet.

**Contact : Aurore Piquet**  
02 37 24 46 69

### Mes p@rcelles : la solution internet pour piloter les cultures et répondre aux obligations réglementaires

Mes p@rcelles permet, grâce à la saisie unique des informations, d'obtenir simultanément les documents réglementaires et des synthèses techniques et économiques. Adapté au contexte local (calcul NPK, réglementation), Mes p@rcelles est mis à jour régulièrement.

L'ensemble des outils est accessible via le portail Internet sécurisé de la Chambre d'agriculture et se décline actuellement en quatre modules :

#### ● Carte : création du parcellaire en quelques clics :

- Consultation des îlots sur photo aérienne et carte IGN,
- Dessin des parcelles et des bandes enherbées,
- Identification des cultures,
- Export des données vers Télépac,
- Impression du parcellaire.

#### ● Plan de Fumure : gestion de la fumure en toute simplicité :

- calculs au plus juste des doses prévisionnelles d'azote, de phosphore et de potasse,
- réalisation du Plan Prévisionnel de Fumure azotée (PPF) et du Cahier d'Épandage (CE),
- impression du PPF et du CE<sup>1</sup>.

#### ● Interventions : enregistrement facile de toutes les pratiques culturales :

- enregistrement des interventions, soit chez l'agriculteur, sur Internet, soit au champ, sur un ordinateur de poche (PocketPC),
- alerte sur toutes les interventions phytosanitaires : contrôle de dose, test des mélanges,
- consultation d'une base des produits phytosanitaires mise à jour chaque semaine,
- impression du registre phytosanitaire<sup>1</sup> mais aussi d'autres documents synthétiques (fiche de suivi parcellaire, temps de travaux,...).

#### ● Economique : gestion des stocks et calcul des marges :

- enregistrement des factures et suivi au jour le jour de l'évolution des stocks,
- en quelques clics réalisation de calculs de marges brutes et semi-directes.

#### ● Une équipe de conseillers à votre écoute : l'outil Mes p@rcelles est

### Mes p@rcelles

**Convivialité** : L'interface a été pensée pour faciliter un accès rapide aux fonctionnalités.

**Gain de temps** : Finis les enregistrements multiples : une seule saisie au bureau ou au champ à l'aide du PocketPC.

**Sécurité** : L'accès au dossier nécessite un identifiant et un mot de passe. Les données sont stockées et sauvegardées sur une plate-forme.

**Sérénité** : Les fonctionnalités proposées intègrent les évolutions réglementaires. Les méthodes de calcul utilisent des référentiels locaux. Les mises à jour sont directement intégrées à l'outil.

développé par les conseillers des Chambres d'agriculture qui sont présents pour :

- assurer la formation lors de la prise en main de l'outil,
- suivre les abonnés dans leur utilisation quotidienne : assistance téléphonique, réunions régulières, formations de perfectionnement.

**Contact : équipe mesp@rcelles**  
02 37 24 46 00

<sup>1</sup> Documents exigés dans le cadre de la conditionnalité PAC et du référentiel Agriculture Raisonnée.

#### Mesp@rcelles vu par les abonnés

« J'ai analysé les fonctionnalités de la plupart des logiciels que l'on trouve sur le marché. Mais beaucoup sont trop généralistes et ne permettent pas des adaptations spécifiques à nos réalités locales. »

« Avant, j'enregistrais mes informations sur le papier, j'ai choisi mes p@rcelles pour le côté pratique de l'informatique et pour son coût réduit. »

« Avant de faire un mélange de produits phytos dans le pulvé, je me connecte à mesp@rcelles pour tester si mon mélange est autorisé. »



Pages réalisées par la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir sous la responsabilité de Jean Godet.  
Réalisation : André Morhan.  
Crédit photos : CA 28 - Horizons.  
Photoagriculture.com  
Imprimerie Setael.